

COUR DU QUÉBEC

« Division des petites créances »

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'IBERVILLE
LOCALITÉ DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

« Chambre civile »

N° : 755-32-008128-144

DATE : Le 13 février 2015

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE MICHEL BÉDARD, J.C.Q.

ADRIEN CARON EXCAVATION INC.

25, 5^e rang
Mont St-Grégoire, QC J0J 1K0

Demanderesse

c.

JEAN-PAUL GILBERT et CLAIRE CLOUTIER

[...] Saint-Jean-sur-Richelieu, QC [...]

Défendeurs

JUGEMENT

[1] La demanderesse réclame 5 435,50 \$ pour des travaux effectués à la résidence des défendeurs.

[2] Bien que dûment convoquée et appelée à 13 h 45, 14 h et 15 h, aucun représentant de la demanderesse ne s'est présenté devant le tribunal pour faire valoir la réclamation de cette dernière.

[3] Le défendeur, Jean-Paul Gilbert, pour lui-même de même que pour sa conjointe et codéfenderesse Claire Cloutier, demande au Tribunal que la réclamation de la demanderesse soit rejetée avec dépens.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[4] **ACCUEILLE** la demande de rejet des défendeurs;

[5] **REJETTE** la réclamation de la demanderesse;

[6] **Avec dépens** au montant de 156 \$.

MICHEL BÉDARD, J.C.Q.

Date d'audience : Le 4 février 2015.